

## Rapport du Trésorier

Exercice 2022
---------------

Les recettes et dépenses sont les suivantes :

€	DB	CR	Solde
Report à nouveau		7 086,12	
Recettes		38 589,45	
Dépenses	33 159,19		
Solde de l'exercice	33 159,19	45 675,57	12 516,38
Report à nouveau 2022			12 516,38
<b>Résultat d'exploitation</b>			
<b>Dépenses</b>			
Dépenses ordinaires	93,19		
Action Ukraine	33 066,00		
Total DB	33 159,19		
<b>Recettes</b>			
Recettes ordinaires		665,13	
Action Ukraine		37 924,32	
Total CR		38 589,45	
Résultat Activité Ordinaire			571,94
Résultat Activité Action Ukraine			4 858,32
Résultat d'exploitation			5 430,26

Cette année, notre AISBL a servi de véhicule pour collecter des fonds au titre de l'Action Ukraine. La lecture du tableau ci-dessus doit donc tenir compte de l'affectation des fonds, sachant que l'AISBL ne prélève pas de frais de gestion. Voir le rapport moral 2022 pour plus d'information.

Côté crédit, la situation est :

CR	€
Cotisations	665,13
Action Ukraine : dons	37 924,32
Grand Total	38 589,45

Côté débit :

<b>DB</b>	<b>€</b>
Coûts opérations bancaires diverses	47,20
Frais bancaires liés au compte	45,99
Action Ukraine : achat de vivres	33 066,00
<b>Grand Total</b>	<b>33 159,19</b>

Le solde du compte bancaire au 31 décembre est de 12 516,38 euro.

Donc, sur le report à nouveau de 2023, la somme de 4 858,32 € est à porter au crédit de l'Action Ukraine.

Fait à Bruxelles le 30 janvier 2023

Le Trésorier,

Pour le Trésorier,  
Jean-Paul Soyer  
Secrétaire général

# Annexe

## 1- Inventaire

- Néant –

## 2- Patrimoine

Le seul actif de l' AISBL est son dépôt monétaire en compte bancaire.

## 3- Salariés de l' AISBL

- Néant -